

Pour diffusion immédiate

La Fédération des établissements d'enseignement privés en faveur d'un institut national d'excellence en éducation

La Fédération des établissements d'enseignement privés a participé aux consultations et s'est prononcée en faveur de la création d'un institut national d'excellence en éducation. On peut lire le mémoire et les douze recommandations de la Fédération à l'adresse suivante :

http://www.feep.qc.ca/wp-content/uploads/2017/10/Avis_INEE_14nov17-version-web.pdf

« La Fédération croit que l'institut répond à un besoin réel des directions d'école, des enseignants et des autres membres du personnel, d'avoir accès aux meilleures pratiques basées sur des résultats probants, explique Nancy Brousseau, directrice générale de la Fédération. Pour répondre adéquatement à ce besoin, l'institut devra toutefois, dans l'atteinte de ces objectifs, éviter le dogmatisme. Le transfert des résultats probants ne doit pas tendre à créer une école unique et uniforme, mais plutôt permettre aux praticiens d'améliorer leurs pratiques en tenant compte du projet éducatif de leur école et de la spécificité de leur milieu. »

Afin de répondre aux questions du groupe de travail, la Fédération a réuni une vingtaine de membres de la direction d'écoles privées et d'experts de son réseau. Il est ressorti de cette réflexion deux éléments clés incontournables pour que cet institut joue adéquatement son rôle :

1. Veiller à ce que le personnel en éducation ait une obligation de s'engager dans une démarche de développement professionnel tout au long de sa carrière. La Fédération croit toutefois qu'il est essentiel de respecter le principe d'autonomie des professionnels en éducation en offrant une variété d'occasions de formation et de développement professionnel.
2. L'institut doit lui-même, dans l'exercice de son mandat, refléter l'excellence en adoptant une approche dynamique, actuelle, basée sur les meilleures approches en matière de transfert et de partage des connaissances.

La Fédération souhaite que cet institut fasse le pont entre la recherche en éducation et les praticiens, en veillant au transfert des résultats de recherche dans le milieu, en mettant en lien les chercheurs et les praticiens qui s'intéressent à des enjeux spécifiques et en ayant des agents de liaison sur le terrain pour soutenir les équipes-écoles. Il souhaite aussi que l'institut soit à l'écoute des écoles afin de définir les besoins en matière de recherche et communique ses besoins aux différents groupes de recherche en éducation.

Par ailleurs, la Fédération croit que cet institut devrait jouer un rôle clé pour informer les parents et le grand public quant aux meilleures pratiques en éducation. Ce rôle de communication est essentiel pour nourrir un débat social sain et éclairé en éducation.

À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération des établissements d'enseignement privés est un centre de services pour les 193 écoles privées québécoises qui en sont membres et qui offrent des services éducatifs à plus de 113 000 élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. Elle offre notamment des services-conseils, des formations, des achats groupés et de multiples occasions d'échanges et de réseautage pour le personnel des écoles privées. La Fédération poursuit des activités de recherche et de développement dans le but de soutenir les écoles privées dans leur recherche d'excellence. Ses valeurs sont l'audace, la créativité et l'excellence.

-30-

Pour information et demande d'entrevue

Geneviève Beauvais

Tél. 514 381-8891 poste 238

beauvaisg@feep.qc.ca

Twitter : @LaFeep